

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du responsable pédagogique PERFNI du 24 aout /2026.

DECIDE

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury pour l'année universitaire 2026-2027 de la spécialité informatique industrielle, les enseignants suivants :

- | | |
|----------------------------------|---------------------|
| - Abdelaziz BENSRAHAIR | - Richard GRISEL |
| - Adnane CABANI | - Sylvain JOURDAN |
| - Jean COUSIN, Président du jury | - Redouane KANAZY |
| - Mohamed EID | - Stéphane NGUYEN |
| - Abdelkhalak EL HAMI | - Aomar OSMANI |
| - Glenn GIPSON | -Cécilia ZANNI-MERK |

Article 2

Le directeur de la formation et de la vie étudiante, Jean COUSIN, est désigné président du jury. A cet effet, il reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement du président désigné à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

Le président du jury précédemment désigné est chargé de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 24/08/2026

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA